

dans la dépense publiques— mais la cotisation, nécessité pour une gestion strictement honnête et prudente de cette cotisation proportionnelle, peuvent être corrigées ou atténuées.

En d'autres termes, il faudrait ne pas donner toujours à ceux qui ont, qui n'ont pas besoin ou dont le droit d'acquiescer est *conventionnel* et, par l'impôt, pour des besoins factices ou mal définis, ôter sans cesse à ceux qui n'ont pas ou dont le droit de conserver n'a d'égal que celui d'être admis aux largesses *sinon* d'être gouvernés avec décence. —

La campagne conservera toujours ceux de ses enfants que captive le puissant attrait de la terre ; parmi ces derniers, il en est qui vouent au sol toutes les volontés tenaces pour qui la possession d'un champ est une passion—ouvriers robustes, solides, exceptionnels que retient le berceau natal et l'habitude d'une vie simple. Mais, généralement, créez au cultivateur moins tenace des obstacles à ce qu'il puisse s'*attacher* le sol, c'est alors que, par ce fait additionné d'appétits naturels, la campagne perdra pour lui tout son prestige. Dégouté de son sort, il ira demander ailleurs le nécessaire si même... et lui a pris que le superflu.

On émigre pour les raisons principales suivantes :

D'abord, l'homme n'est pas un végétal nécessairement attaché au sol qui l'a vu naître. Il en est qui ne sont pas nés pour la charrue ou pour qui la charrue est une fatigue ; ceux-là, on ne peut les blâmer de quitter un travail qu'ils feraient mal pour un travail auquel ils sont moins impropres.

On voit aussi s'éloigner des campagnards qui n'aiment guère la campagne et qui font bien, pour les services qu'ils lui rendent, d'obéir à une autre vocation.

D'autres vont demander à l'étranger des ressources supplémentaires : loin d'appauvrir la patrie, ceux-là déplacent des millions dont l'ensemble de leur pays profite.

D'autres encore vont cacher dans les villes leur misère, leur paresse et leurs vices : franchement, ce ne sont pas là des déflections dont il faille se désoler.

Mais la majorité se déplace lorsqu'elle ne peut plus exercer ses aptitudes dans la mesure d'une ambition en lutte avec le nécessaire. L'émigration de cette catégorie est d'autant plus regrettable qu'elle est la plus nombreuse et qu'elle enlève surtout les hommes adultes, jeunes, vigoureux qui emportent avec eux la force

effective et dont le départ, le plus souvent, s'effectue sans intention de retour.

Aussi longtemps que l'amour du luxe mordra au cœur nos populations, que les charges de la propriété augmenteront ou même resteront stationnaires et que l'esprit de véritable entreprise restera hostile ou indifférent à la production rurale, la campagne sera décimée.

On dit

—C'est vrai et c'est déjà beaucoup—que les castes n'existent pas parmi nous : on ajoute que le bourgeois ou patron, ouvrier par souvenir, d'instinct ou par intérêt, coudoie toujours l'ouvrier resté à la peine.

On ajoute encore—c'est vrai mais ce n'est pas assez—que ce bourgeois ou patron connaît le dernier de ses employés par son petit nom intime, et qu'il lui veut du bien.

J'en conviens, le maître est toujours prêt à tirer d'embarras l'ouvrier qui jouit d'une certaine réputation de sobriété et d'honnêteté, à l'aider, de sa contribution désintéressée, dans ses œuvres populaires : mais tout cela n'indique pas suffisamment, chez lui, le dévouement *véritable* aux *véritables* intérêts de l'ouvrier.

Sans doute, alimenter de son argent les institutions populaires, c'est beaucoup ; mais, payer de sa personne vaudrait encore mieux.

Non, le rôle du patron ne consiste pas à demeurer le bailleur de fonds de ses employés.

Certes, si j'ai *faim*, je reçois avec reconnaissance l'os qu'on me jette à ronger. Mais si je souffre et qu'on me console ! Si je chancelle et qu'on me relève ! Si j'ignore et qu'on m'apprenne le pourquoi des choses dont la connaissance a pu faire mon supérieur ce qu'il est ! pendant que je peine à l'atelier, si l'on dirige sûrement, pour moi, l'institution qui m'assure le pain dans la maladie ! combien mieux ce patron comprend la véritable fraternité !

Il lui faut se garder d'avoir, dans nos institutions, la situation de membres honoraires qui consiste à toujours payer en se désintéressant pratiquement de la marche journalière des affaires. Il faut, au contraire, prendre une part active aux charges comme aux bénéfices de l'institution. On l'honore, en la pratiquant soi-même, comme si l'on avait besoin du profit qu'on en peut tirer. Celui qui préfère, ensuite, donner à cette œuvre ou à une œuvre quelconque, les bénéfices qu'il en a recueillis, libère